

MOTION

Nous, 12 PE de la Mayenne réunis en RIS ce mardi 23 mai 2023 avec le SNUDI-FO 53 :

Refusons la mise en application du PACTE Ndiaye et le passage à l'acte 2 de l'école inclusive

Ce pacte ne répond en rien aux problèmes des salaires bas et conditions de travail difficiles car travailler plus pour gagner plus, ce n'est pas une revalorisation et imposer des missions supplémentaires (qu'il faudra préparer) pour améliorer le pouvoir d'achat n'est pas une réponse acceptable. Bien au contraire, cela dégradera encore les conditions d'exercice de nos métiers.

Rappelons que le temps de travail des PE (incluant le temps de travail invisible) est quantifié à 43h / semaine en moyenne, selon une étude de la DEPP du ministère de l'Education nationale.

Le ministère dit vouloir cibler la grande difficulté scolaire à l'entrée au collège, en français et en maths, et justifie ainsi les tâches supplémentaires des professeurs des écoles au travers de remédiation. S'il voulait réellement lutter contre la grande difficulté scolaire à l'école, il augmenterait les moyens consacrés à la prévention et à l'adaptation scolaire dès la maternelle (des RASED en nombre suffisant et complets notamment, des effectifs moins importants).

Avec l'acte 2 de l'école inclusive, le président Macron et le ministre Ndiaye prévoient ni plus ni moins la disparition des AESH, et la liquidation des structures spécialisées. Les AESH sont clairement menacés de disparition. Déjà précaires et maltraités par le ministère de l'Education Nationale, ils sont désormais considérés au Ministère comme "des entraves à l'autonomie des élèves".

En bref, la solution du ministère à la situation intenable repose toujours sur des moyens insuffisants et désormais uniquement sur des adaptations pédagogiques ou sur la formation des enseignants...

Nous estimons que les considérations budgétaires ne peuvent imposer la poursuite de la maltraitance institutionnelle des élèves et des personnels et l'achèvement du démantèlement des structures spécialisées, au nom d'une école inclusive à tout prix et sans moyen.

« L'école inclusive » est au cœur des préoccupations avec parfois des situations dramatiques de nature à remettre en cause l'intégrité physique et psychique des personnels, engageant statutairement la responsabilité de l'employeur : ça ne peut plus durer!

Nous revendiquons :

- le retrait du Pacte : aucune charge de travail supplémentaire n'est acceptable. des mesures d'urgence pour l'augmentation de la valeur du point d'indice, son indexation

sur l'inflation, et l'amélioration des grilles indiciaires (augmentation indiciaire) pour tous les personnels de l'Education Nationale

- le respect de nos statuts
- le maintien des structures d'enseignement spécialisé et la création de postes pour répondre à toutes les notifications de la MDA
- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et le refus de la fusion des métiers AESH/AED

Nous appelons tous nos collègues du département de la Mayenne à prendre position dans leurs écoles, via des motions comme celle-ci, à les faire remonter à leurs syndicats, et à rester pleinement mobilisés et attentifs, et à participer aux rassemblements tels que celui du 31 mai contre le PACTE et le démantèlement de l'école de la République.

Adoptée à l'unanimité